



Syndicat CGT des Personnel Actifs de la SEMERAP
Les Fours à Chaux
36 route d'Entraigues
63 350 Joze



Le dimanche 3 janvier 2021

Un préavis de grève a été déposé le lundi 28 décembre auprès du président de la SEMERAP. Nous vous informons que cet appel concerne l'ensemble des salariés de l'entreprise. Il a pour motivation la dégradation des conditions de travail, un dialogue social déficient et la préservation des droits professionnels des salariés. Aussi, voici la liste de nos revendications :

- Respect des valeurs et de la proximité de la SEMERAP ;
- Prise en charge des repas par la SEMERAP ;
- Récupération de l'heure des vendredis ;
- Revalorisation de la valeur du point ;
- Modification de la grille salariale, nombre de points annuels par an ;
- Avancement minimum pour les changements de groupes ;
- Requalification de la part SEMERAP de la prime de performance
- Arrêt de la dénonciation de l'usage des modalités du paiement des RND.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le délégué syndical
Secrétaire du syndicat CGT SEMERAP
Stéphane Tontini